



PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS VERBAL

SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JUIN 2014

Procès-verbal de la séance ordinaire du 9 juin 2014 du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tenue au Chalet Peter Williamson, situé au 300, rue Cypihot. Lors de cette séance, sont présents :

Madame le Maire, Paola Hawa;
Mesdames les conseillères Dana Chevalier, Andrée Deschamps;
Messieurs les conseillers Ryan Young, Daniel Boyer et Yvan Labelle;

Monsieur le Directeur général Martin Bonhomme.

Monsieur le conseiller Michel Boudreault est absent de la présente séance.

Madame le Maire Paola Hawa agit comme présidente de la présente séance.

Me Lucie Gendron, greffière, agit comme secrétaire de la présente séance.

À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

06-155-14 Ouverture de la séance

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Andrée Deschamps

D'ouvrir la séance ordinaire du 9 juin 2014. Il est 19 h 59

Adoptée à l'unanimité.

06-156-14 Ordre du jour

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Dana Chevalier

D'adopter l'ordre du jour ci-dessous

Adoptée à l'unanimité.

1. Ouverture de la séance

06-155-14 Ouverture de la séance

- 06-156-14 Ordre du jour
- 2. Période de questions allouée aux personnes présentes**
- 3. Dépôt de la correspondance**
- 4. Adoption de procès-verbaux du conseil**
- 06-157-14 Adoption de procès-verbaux
- 5. Conseil d'agglomération**
- 5.1. Orientations du conseil
- 06-158-14 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la
séance du Conseil d'agglomération du 19 juin 2014
- 5.2. Autres sujets
- 6. Sécurité publique**
- 06-159-14 Autorisation d'aller en appel d'offres public afin de
retenir les services d'une firme privée pour le service
de la patrouille municipale
- 06-160-14 Prolongation du contrat de service – répartition des
appels d'urgence de la Ville
- 06-161-14 Participation de la Patrouille municipale à
l'événement de la Fête de la Sainte-Anne
- 7. Développement communautaire**
- 06-162-14 Réception en l'honneur des bénévoles
- 06-163-14 Permis de réunion – Réception en l'honneur des
bénévoles
- 06-164-14 Hommage à Marcel Deslauriers – plaques
commémoratives
- 8. Urbanisme**
- 8.1. Demandes de modification au zonage assujetties à
l'approbation d'un plan d'aménagement d'ensemble (PAE) et
demandes de permis de construction assujetties à l'approbation
d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
- 8.2. Paiement ou cession de terrains à des fins de parcs, de terrains
de jeux ou d'espaces naturels
- 8.3. Autres sujets
- 9. Services techniques**
- 9.1. Autorisation de dépenses.
- 06-165-14 Autorisation de dépenses – parc canin
- 06-166-14 Aménagement d'un carrefour en <<T>> sur le chemin
des Anciens-Combattants – Bretelle temporaire
- 06-167-14 Solution de remplacement – Fermeture des ponts
d'étagement

- 9.2. Conclusion de contrats
- 9.3. Acceptation de plans
- 9.4. Réception de travaux
- 9.5. Autres sujets
 - 06-168-14 Permission de voirie – stationnement sous le pont Galipeault
 - 06-169-14 Autorisation d'aller en appel d'offres public pour la réalisation de travaux de réfection de trottoirs pour l'année 2014
- 10. Environnement**
- 11. Développement économique et touristique**
- 12. Finances**
 - 12.1. dons / promotions / aides financières
 - 12.2. Autres sujets
 - 06-170-14 Adoption des comptes
 - 06-171-14 Achat de modules complémentaires pour le gestionnaire municipal
 - 06-172-14 Adoption du processus budgétaire 2015
 - 06-173-14 Résolution modifiant la résolution numéro 04-112-14 relativement à l'adhésion au programme Produits Économiseurs d'Eau et d'Énergie d'Hydro-Québec
- 13. Administration et greffe**
 - 13.1. Conclusion, prolongation et renouvellement de contrats ou de mandats
 - 13.2. Opérations Immobilières
 - 13.3. Autres sujets
 - 06-174-14 Mise à jour du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal
 - 06-175-14 Nomination des membres du comité d'étude des demandes de permis de démolition de la Ville
- 14. Ressources humaines**
 - 14.1. Contrats et ententes
 - 14.2. Autres sujets
- 15. Avis de motion, lecture et adoption de règlement**
 - 06-176-14 Avis de motion du règlement numéro 768 relatif à la régie interne de la Ville
 - 06-177-14 Adoption du règlement numéro 510-133 relatif à la circulation et la sécurité publique

06-178-14 Adoption du règlement numéro 762 relatif à la gestion des matières résiduelles

06-179-14 Adoption du règlement numéro 766 relatif à la sollicitation et au colportage et abrogeant le règlement numéro 591

16. Dépôt de documents

17. Levée de la séance

06-180-14 Levée de la séance

2. PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX PERSONNES PRÉSENTES

Les principales questions ou commentaires formulés par les personnes présentes lors de la séance de questions qui s'est ouverte à 20 h et s'est terminée à 20 h 36 se résument comme suit :

Identification de la personne présente	Résumé de l'objet principal de l'intervention
M. Gauthier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chiens sur la Promenade;
Mme Marceau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Chiens sur la Promenade;
M. Broad	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Projet de maisons de ville – impact environnemental et de circulation et 10% pour fins de parcs;
Mme Marceau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Sensibilisation pour propreté de la Ville; ▪ Déchets jetés sur des terrains privés; ▪ Nettoyage de platebandes;
Mme Landry	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Règlement 510-133 sur la circulation;
M. Belleau	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ramassage de déchets de construction; ▪ Ramassage de terre; ▪ Pluies diluviennes et drainage; ▪ Parc Aumais et bassin de rétention;
M. Tellier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Modification au règlement sur les chiens; ▪ Jardins Harpell, fils souterrains et système d'arrosage; ▪ Fontaine à discuter au comité des Travaux publics;
M. Gravel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Trottoir entre Michaud et Garden City;
M. Wintemute	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Bretelle temporaire;
M. Gauthier	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Hommage à Marcel Deslauriers;
Mme Dolbel	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Plantation d'arbres à l'enclos municipal.

3. DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

DATE	DESTINATAIRE	OBJET	SIGNATAIRE
2014-05-22	<i>Conseil municipal</i>	Remerciement pour aide apportée lors du déménagement du comptoir d'entraide	<i>Noella Duchesne Responsable – Comptoir alimentaire</i>

4. ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL

06-157-14 Adoption de procès-verbaux

ATTENDU QUE la greffière a préparé le document suivant :

1. Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 12 mai 2014;

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Daniel Boyer

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 12 mai 2014 préparé par la greffière de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5. CONSEIL D'AGGLOMÉRATION

5.1. ORIENTATIONS DU CONSEIL

06-158-14 Orientation du conseil sur les sujets discutés à la séance du Conseil d'agglomération du 19 juin 2014
--

ATTENDU QUE le maire d'une municipalité liée doit se prononcer au Conseil d'agglomération sur les sujets à l'ordre du jour en se basant sur les orientations obtenues du conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Dana Chevalier

De mandater madame le maire, Paola Hawa, à prendre toutes décisions qu'elle jugera appropriées sur les dossiers à l'ordre du jour du conseil d'agglomération du 19 juin 2014, en se basant sur les informations obtenues et celles présentées lors de la réunion et ce dans les meilleurs intérêts de la Ville.

Adoptée à l'unanimité.

5.2. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

06-159-14 Autorisation d'aller en appel d'offres public afin de retenir les services d'une firme privée pour le service de la patrouille municipale
--

ATTENDU la recommandation du Comité de circulation et de Sécurité publique datée du 7 mai 2014;

ATTENDU QUE le contrat actuel vient à échéance prochainement;

2460

ATTENDU QUE le conseil désire procéder par appel d'offre public pour un service de patrouille municipale;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Yvan Labelle

D'autoriser l'administration municipale à procéder à un appel d'offres public afin de retenir les services d'une firme privée pour le Service de la patrouille municipale à partir du 1^{er} août 2014 jusqu'au 31 décembre 2015 avec possibilité de prolongation de trois (3) années additionnelles.

Adoptée à l'unanimité.

06-160-14 Prolongation du contrat de service – répartition des appels d'urgence de la Ville
--

ATTENDU la résolution 12-307-13 qui renouvelait le contrat de service pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 30 juin 2014 ;

ATTENDU QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue désire prolonger le contrat de service jusqu'à la fin de l'année ;

ATTENDU l'offre de service et le prix soumis de la Ville de Pointe-Claire;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Dana Chevalier

De prolonger le contrat de service avec la Ville de Pointe-Claire pour la répartition des appels de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue et ce, jusqu'au 31 décembre 2014.

D'autoriser le directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne de Bellevue le contrat de service concernant le Centre d'appels d'urgence entre la Ville de Pointe-Claire et la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue.

D'autoriser une dépense maximale de 10 073 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-290-00-339 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

06-161-14 Participation de la Patrouille municipale à l'événement de la Fête de la Sainte-Anne

ATTENDU QUE le Conseil a reçu une demande d'assistance d'agents de la Patrouille municipale datée du 26 mai 2014 pour l'événement de la Fête de la Sainte-Anne;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Ryan Young

D'autoriser la présence des agents de la Patrouille municipale afin de veiller à la bonne marche de la procession annuelle de la Fête de la Sainte-Anne qui aura lieu le 26 juillet 2014.

Adoptée à l'unanimité.

7. DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE

06-162-14 Réception en l'honneur des bénévoles

ATTENDU QUE la Ville désire organiser une réception en guise de remerciement aux bénévoles pour leur implication dans les organismes et les activités de la Ville;

ATTENDU la recommandation de la Directrice des Loisirs à l'effet d'organiser une réception en guise de remerciement pour les bénévoles de la Ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Andrée Deschamps

D'autoriser le Service des Loisirs à organiser une réception en guise de remerciement aux bénévoles pour leur implication dans les organismes et les activités de la Ville.

D'autoriser une dépense maximale de 3 380 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire 02-701-10-493 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

06-163-14 Permis de réunion – Réception en l'honneur des bénévoles

ATTENDU la nécessité de procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la réception en l'honneur des bénévoles le 29 août 2014;

ATTENDU les recommandations de la Directrice des affaires juridiques afin d'obtenir le permis de réunion;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Daniel Boyer

De procéder à une demande de permis de réunion auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux du Québec afin de servir des boissons alcoolisées lors de la réception en l'honneur des bénévoles de la Ville le 29 août 2014.

D'autoriser la Greffière de la Ville, Me Lucie Gendron, à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue tout document donnant effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité.

**06-164-14 Hommage à Marcel Deslauriers –
plaques commémoratives**

ATTENDU QUE la Ville souhaite rendre un hommage posthume à Monsieur Marcel Deslauriers, qui a été Directeur du service des Loisirs de 1975 à 1994, pour souligner son implication dans la collectivité et toutes ses réalisations à travers les années;

ATTENDU QUE ce dernier a joué un rôle d'initiateur dans l'établissement de nombreux organismes et de diverses activités au sein de la communauté de Sainte-Anne-de-Bellevue pour le bien-être de sa population;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Yvan Labelle

D'autoriser l'administration municipale à faire l'acquisition de deux plaques commémoratives d'une valeur maximale de 600 \$, taxes en sus, à même le poste budgétaire 02-701-10-642 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

8. URBANISME

8.1. DEMANDES DE MODIFICATION AU ZONAGE ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE) ET DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUCTION ASSUJETTIES À L'APPROBATION D'UN PLAN D'IMPLANTATION ET D'INTÉGRATION ARCHITECTURALE (PIIA)

8.2. PAIEMENT OU CESSION DE TERRAINS À DES FINS DE PARCS, DE TERRAINS DE JEUX OU D'ESPACES NATURELS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

8.3. AUTRES SUJETS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9. SERVICES TECHNIQUES

9.1. AUTORISATION DE DÉPENSES.

**06-165-14 Autorisation de dépenses – parc
canin**

ATTENDU QUE le programme PTI 2014 prévoit la construction d'un parc canin;

ATTENDU la recommandation du directeur des Services techniques à procéder aux travaux nécessaires liés à la réalisation d'un projet pilote de parc canin sur le site du parc Saint-Pierre situé à l'intersection des rues Saint-Pierre et Sainte-Élisabeth;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Dana Chevalier

D'autoriser le Directeur des services techniques à procéder aux travaux nécessaires liés à la réalisation d'un projet pilote de parc canin sur le site du parc Saint-Pierre situé à l'intersection des rues Saint-Pierre et Sainte-Élisabeth.

D'autoriser une dépense maximale de 7 000 \$, taxes incluses, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

06-166-14 Aménagement d'un carrefour en <<T>> sur le chemin des Anciens-Combattants – Bretelle temporaire
--

ATTENDU QUE la Ville désire effectuer des travaux temporaires en 2014 permettant un lien routier entre l'actuelle bretelle menant au chemin Sainte-Marie et le boulevard des Anciens-Combattants Ouest dans le cadre de son projet d'aménagement d'un carrefour en <T> sur le boulevard des Anciens-Combattants qui sera réalisé en 2015;

ATTENDU la recommandation du directeur des Services techniques à l'effet d'accepter l'offre de CIMA+ visant la préparation des plans et devis, documents d'appel d'offres incluant la surveillance partielle des travaux, d'un lien temporaire entre la bretelle de sortie du chemin Sainte-Marie et le boulevard des Anciens-Combattants;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Daniel Boyer

D'accepter l'offre de service de CIMA+ visant la préparation des plans et devis, des documents d'appel d'offres incluant la surveillance partielle des travaux, d'un lien temporaire entre la bretelle de sortie du chemin Sainte-Marie et le boulevard des Anciens-Combattants.

D'autoriser une dépense maximale de 7 674,58 \$, taxes incluses, à même l'excédent de fonctionnement non affecté au 31 décembre 2013.

Adoptée à l'unanimité.

06-167-14 Solution de remplacement – Fermeture des ponts d'étagement

ATTENDU QU' à la suite de la présentation de deux études portant sur l'aménagement d'un carrefour en <T> réalisée par la firme CIMA+ ainsi que celle portant sur l'évaluation budgétaire de réparation ou de démolition des structures réalisée par la firme Roche;

ATTENDU les commentaires des citoyens à la suite d'une présentation publique du projet tenue le 26 mai 2014;

ATTENDU QUE le meilleur choix de la Ville est de retenir la solution d'implantation d'un carrefour en <T> impliquant la démolition des deux ponts d'étagement;

ATTENDU la recommandation du directeur des Services techniques à l'effet de retenir la solution d'implantation d'un carrefour en <T> incluant la démolition des deux ponts d'étagement P-13729B et P-13729C;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Yvan Labelle

D'accepter la solution d'implantation d'un carrefour en <T> incluant la démolition des deux ponts d'étagement P-13729B et P-13729C et de procéder à la préparation des plans et devis dans le cadre de ce projet.

Adoptée à l'unanimité.

9.2. CONCLUSION DE CONTRATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.3. ACCEPTATION DE PLANS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.4. RÉCEPTION DE TRAVAUX

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

9.5. AUTRES SUJETS

06-168-14	Permission de voirie – stationnement sous le pont Galipeault
------------------	---

ATTENDU QUE le propriétaire des espaces de stationnement en dessous et adjacent au pont Galipeault est le Ministère des Transports du Québec (MTQ);

ATTENDU QUE la Ville s'engage à exploiter et à entretenir ces espaces de stationnement conformément à la permission de voirie à intervenir entre les parties;

ATTENDU QUE l'entente initiale pour une période de un an est expirée depuis le 13 mai 2014;

ATTENDU QUE le MTQ est disposé à accorder une permission de voirie pour une durée de cinq ans.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Andrée Deschamps
Appuyé par Dana Chevalier

D'autoriser le directeur général à signer la permission de voirie avec le MTQ transmise par ce dernier le 14 mai 2014 pour l'aménagement et l'exploitation

des espaces de stationnement en dessous et adjacent au pont Galipeault et ce, avec ou sans modifications.

Adoptée à l'unanimité.

06-169-14 Autorisation d'aller en appel d'offres public pour la réalisation de travaux de réfection de trottoirs pour l'année 2014

ATTENDU QUE le PTI 2014 prévoit la réalisation de travaux de réfection de trottoirs;

ATTENDU QU' afin d'améliorer le drainage du trottoir sur la rue Sainte-Anne entre les rues Michaud et Garden City ainsi que d'autres sections de trottoirs, il est prévu d'effectuer des travaux de réfection;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Andrée Deschamps

D'autoriser le Directeur des services techniques à procéder à un appel d'offres public pour la réalisation de travaux de réfection de trottoirs pour l'année 2014.

Adoptée à l'unanimité.

10. ENVIRONNEMENT

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

11. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

12. FINANCES

12.1. DONS / PROMOTIONS / AIDES FINANCIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

12.2. AUTRES SUJETS

06-170-14 Adoption des comptes

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Daniel Boyer

D'approuver le paiement des comptes suivants :

+Journal des déboursés en date du 6 juin 2014;

549 693,31\$

+Liste des comptes fournisseurs en date du 31 mai 2014

4 979 160,85

Total :

5 528 854 16 \$

Masse salariale (brut) incluant celle des élus au 23 mai 2014

256,145 01\$

Adoptée à l'unanimité.

06-171-14 Achat de modules complémentaires pour le gestionnaire municipal
--

ATTENDU QUE le conseil désire dynamiser et automatiser la formulation de requêtes en ligne pour les citoyens auprès des différents services de la Ville;

ATTENDU QUE dans un souci d'efficacité et d'amélioration des services offerts aux citoyens, l'ajout de ces modules permettrait de bâtir une base de données complète;

ATTENDU la recommandation de la chargée en communications et en Ressources humaines à l'effet de faire l'acquisition de modules complémentaires pour le gestionnaire municipal;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Daniel Boyer

D'autoriser l'achat de modules complémentaires pour le gestionnaire municipal afin d'optimiser et d'améliorer des services offerts aux citoyens.

D'autoriser une dépense maximale de 14 669,85 \$, taxes incluses, à même le poste budgétaire numéro 02-190-00-414 du fonds général.

Adoptée à l'unanimité.

06-172-14 Adoption du processus budgétaire 2015
--

ATTENDU QUE le budget 2015 sera le premier budget sur lequel ce conseil pourra plus définitivement mettre son empreinte;

ATTENDU QUE le conseil désire présenter un budget responsable sur le plan fiscal et s'assurer d'une saine gestion des diverses ressources de la Ville;

ATTENDU QUE le conseil désire amorcer le processus de préparation du budget dès à présent, plutôt qu'en octobre comme il était fait par le passé;

ATTENDU QUE l'élaboration budgétaire 2015 doit se faire dans l'esprit du maintien des services municipaux, tout en tenant compte des coûts réels de chaque activité municipale;

ATTENDU QUE le budget 2015 vise également l'amélioration des services en maximisant les services les plus directs aux citoyens, tout en diminuant les coûts des activités par rapport au budget 2014;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Yvan Labelle

D'approuver le document de processus budgétaire 2015 tel que présenté par la direction générale daté du 29 avril 2014 dont copie est jointe en annexe « A ».

Adoptée à l'unanimité.

06-173-14	Résolution modifiant la résolution numéro 04-112-14 relativement à l'adhésion au programme Produits Économiseurs d'Eau et d'Énergie d'Hydro-Québec
------------------	---

ATTENDU QUE la résolution numéro 04-112-14 autorisait une dépense de 1300 \$, pour l'année 2014 à même le poste budgétaire 02-452-30-439;

ATTENDU QUE les trousse de produits économiseurs d'eau et d'énergie offertes par Solutions Éco-Fitt totalisent un montant de 1300 \$, taxes en sus;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Daniel Boyer

De modifier la résolution numéro 04-112-14 afin d'autoriser la dépense de 1300 \$, taxes en sus, pour l'année 2014, à même le poste budgétaire 02-452-30-439 du fonds général.

D'autoriser le paiement de 1451,56 \$, taxes incluses, à Solutions Éco-Fitt.

Adoptée à l'unanimité.

13. ADMINISTRATION ET GREFFE

13.1. CONCLUSION, PROLONGATION ET RENOUVELLEMENT DE CONTRATS OU DE MANDATS

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.2. OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

13.3. AUTRES SUJETS

06-174-14 Mise à jour du Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal
--

ATTENDU QUE le projet de mise à jour du *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* a été mis à la disposition des villes de banlieue et des arrondissements de Montréal seulement le 23 mai 2014;

ATTENDU QUE Montréal a demandé que les villes et les arrondissements soumettent leurs observations respectives concernant ce document avant le 5 Juin 2014 à la Division de la planification urbaine de la direction de l'aménagement urbain;

ATTENDU QUE le délai proposé du 5 Juin 2014 ne permet pas suffisamment de temps pour procéder à un examen approprié du *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* en raison du volume du document et de sa complexité;

ATTENDU QUE le conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue est réticent à procéder à un examen sommaire d'un document aussi important, une situation à laquelle il est confronté en raison de la date limite du 5 juin 2014;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Ryan Young

Que la Ville de Montréal prolonge le délai pour la présentation des observations sur le projet de *Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Montréal* jusqu'au 4 juillet 2014.

De transmettre une copie de cette résolution à la Ville de Montréal.

Adoptée à l'unanimité.

06-175-14 Nomination des membres du comité d'étude des demandes de permis de démolition de la Ville

- ATTENDU l'article 2.2 paragraphe b) du règlement numéro 656 sur la démolition des immeubles de la Ville;
- ATTENDU QUE le comité d'étude des demandes de permis de démolition est formé de trois (3) membres du conseil de Ville;
- ATTENDU QUE le mandat des membres du comité est de un (1) an et expire à la séance régulière du conseil du mois de juin;
- ATTENDU QUE le mandat des membres du comité est renouvelable;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Andrée Deschamps

De renouveler le mandat des personnes suivantes, pour un mandat d'un (1) an, membres du comité d'étude des demandes de permis de démolition, à savoir :

Paola Hawa
Dana Chevalier

Ryan Young

Adoptée à l'unanimité.

14. RESSOURCES HUMAINES*14.1. CONTRATS ET ENTENTES***14.2 AUTRES SUJETS**

Aucun point n'est inscrit à l'ordre du jour pour cette sous-section.

15. AVIS DE MOTION, LECTURE ET ADOPTION DE RÈGLEMENT**06-176-14 Avis de motion du règlement numéro 768 relatif à la régie interne de la Ville**

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, je soussignée, Paola Hawa, maire, donne avis de motion. En effet, lors d'une prochaine séance, le Conseil adoptera un règlement relatif à la régie interne de la Ville.

06-177-14 Adoption du règlement numéro 510-133 relatif à la circulation et la sécurité publique

- ATTENDU le règlement numéro 510 relatif à la circulation et la sécurité publique;
- ATTENDU QU' il y a lieu de modifier différentes dispositions du règlement numéro 510;
- ATTENDU la section II de la *Loi sur les compétences municipales*;

ATTENDU l'article 295 du Code de la sécurité routière;

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par madame le maire, Paola Hawa, lors de la séance ordinaire du 12 mai 2014, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE tous les conseillers déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Yvan Labelle
Appuyé par Daniel Boyer

D'adopter le règlement numéro 510-133 dont copie est jointe en annexe «B».

Adoptée à l'unanimité.

06-178-14 Adoption du règlement numéro 762 relatif à la gestion des matières résiduelles

ATTENDU QU en vertu de l'article 19 de la *Loi sur les compétences municipales*, la municipalité peut adopter des règlements en matière d'environnement;

ATTENDU QUE le conseil juge opportun de réviser la réglementation en vigueur relative à la gestion des matières résiduelles et des outils de collecte appropriés sur l'ensemble du territoire de la Ville;

ATTENDU QU' un avis de motion de ce règlement a été préalablement donné par madame le maire, Paola Hawa, lors de la séance ordinaire du 10 février 2014, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

ATTENDU QUE tous les conseillers déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Dana Chevalier
Appuyé par Ryan Young

D'adopter le règlement numéro 762 dont copie est jointe en annexe «C».

Adoptée à l'unanimité.

06-179-14 Adoption du règlement numéro 766 relatif à la sollicitation et au colportage et abrogeant le règlement numéro 591
--

ATTENDU QUE les articles 6, 10 et 85 de la *Loi sur les compétences municipales* ;

ATTENDU QUE la Ville souhaite réglementer le colportage et la sollicitation effectués sur le territoire de la Ville ;

2471

ATTENDU QU' un avis de motion a été préalablement donné par madame le maire, Paola Hawa, lors de la séance du 12 mai 2014, conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ;

ATTENDU QUE tous les conseillers déclarent avoir lu le règlement et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par Ryan Young
Appuyé par Yvan Labelle

D'adopter le règlement numéro 766 dont copie est jointe en annexe «D».

Adoptée à l'unanimité.

16. DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Liste des chèques émis et en circulation pour la période du 12 mai 2014 au 7 juin 2014;
- Liste des commandes du 1^{er} mai 2014 au 31 mai 2014;
- Procès-verbal de correction de la résolution 05-137-14;
- Embauche – employé auxiliaire aux Travaux publics;
- Liste des contrats accordés par délégation de pouvoir.

17. LEVÉE DE LA SÉANCE

06-180-14 Levée de la séance

Il est proposé par Daniel Boyer
Appuyé par Andrée Deschamps

De lever la présente séance ordinaire. Il est 20 h 47

Adoptée à l'unanimité.

Paola Hawa
Maire

Lucie Gendron
Directrice des affaires juridiques – Greffière

L'original du présent procès-verbal ainsi que les annexes et documents connexes sont conservés aux archives municipales, plus précisément dans le dossier numéro 0220-100-9347